

# PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2023

**Préparé par :**  
Service de la culture,  
des loisirs et de la vie  
communautaire

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	3
GROUPE DE TRAVAIL .....	5
RÉALISATIONS PASSÉES.....	6
BILAN DU PLAN D'ACTION 2022 .....	7
MESURES RÉALISÉES DE FAÇON CONTINUE .....	21
PLAN D'ACTION 2023 .....	27
TYPES DE MESURES .....	28
A – Promotion .....	29
B – Accessibilité aux services offerts .....	29
C – Accessibilité au travail (embauche, conditions de travail, maintien en emploi).....	31
D – Accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations .....	31
E – Accessibilité à l'information et aux documents .....	32
F – Adaptation aux situations particulières (urgence, santé publique, sécurité civile).....	32
G – Approvisionnement en biens et en services accessibles.....	32
H – Adaptation dans le cadre de toute autre activité (règlements, directives, programmes, services).....	33
I – Sensibilisation, information et formation du personnel et des mandataires .....	33
REMERCIEMENTS.....	35



# INTRODUCTION

Nous aspirons tous à faire de Mascouche une ville qui offre à chacun de ses citoyens l'opportunité de s'épanouir et de profiter pleinement des services répartis sur l'ensemble du territoire. Pour y parvenir, nous avons le devoir de déployer des mesures facilitant le quotidien des personnes handicapées.

Les personnes en situation de handicap, qui ont certes des besoins plus spécifiques quant à l'accessibilité aux activités, doivent être considérées au même titre que les autres clientèles et bénéficier de services adaptés à ces besoins.

L'accessibilité universelle demeure un défi constant qui implique de revoir nos façons de faire et de poursuivre les investissements afin d'adapter nos installations et nos services.

La Ville de Mascouche adopte donc, annuellement, un plan d'action à l'égard des personnes handicapées. De façon générale, ce plan vise une accessibilité qui « favorise l'utilisation similaire des possibilités offertes par un environnement pour tous les usagers ».

**MADA**

Ce plan s'intègre à la politique familiale et à son plan d'action qui s'inscrit au programme « municipalité amie des aînés » MADA.



Considérant que le nombre de personnes en situation de handicap augmente avec l'âge, le sceau de certification « MADA » identifie les interventions permettant également aux personnes aînées de vieillir et de rester actives dans leur communauté.

## Développement durable

Dès 2016, afin d'accroître l'importance accordée au plan d'action et d'assurer la réalisation des actions, nous avons inclus un objectif spécifique lié aux personnes en situation de handicap dans le Plan stratégique de développement durable (PSDD). Il s'agit d'un document phare pour la municipalité, puisqu'il a pour but de fixer des orientations et des objectifs à long terme basés sur une vision qui respecte les principes du développement durable.

**DURABLE**

Avec le PSDD 2021-2025, la Ville de Mascouche entend mettre en œuvre une majorité d'actions concrètes qui comprennent pour la plupart de nouveaux services, activités ou infrastructures qui bénéficieront directement aux citoyens. En effet, le PSDD met l'accent sur le service à la clientèle et l'amélioration globale des conditions de vie des Mascouchoises et Mascouchois.



## Démarche territoriale

De plus, la ville de Mascouche collabore à la démarche territoriale de la MRC Les Moulins « Solidaires Chez-Nous » qui vise l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale. Le plan d'action de la démarche s'articule autour de quatre chantiers :

- Chantier pratique : promotion des ressources et des services, accompagnement des gens vers les services et les ressources, continuum de services, accessibilité aux ressources et services;
- Chantier toit : tout le monde a un toit adéquat qui répond à ses besoins et à sa condition;
- Chantier faim : tout le monde mange à sa faim, sécurité alimentaire;
- Chantier santé : tout le monde a accès à des ressources de santé physique, mentale et sociale au moment où c'est nécessaire.



# GROUPE DE TRAVAIL

Le Service de la culture, des loisirs et de la vie communautaire assure la mise à jour et la réalisation du plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Au besoin, le service travaille de concert avec les directions des autres services municipaux ainsi qu'avec plusieurs organismes et partenaires.

En 2022, le contexte n'a pas permis de consulter les partenaires. Une consultation des partenaires est toutefois prévue en 2023 afin de préparer le plan 2024.

Service municipal porteur du dossier : Service de la culture, des loisirs et de la vie communautaire : [culture@mascouche.ca](mailto:culture@mascouche.ca) | 450 474-4133, poste 3000



# RÉALISATIONS PASSÉES

## 2014

Des actions concrètes ont pris forme afin de faciliter la vie des personnes en situation de handicap, notamment le projet de pictogrammes de sécurité qui a vu le jour grâce à la collaboration du directeur du Service de prévention des incendies et de plusieurs organismes.

## 2015

Lors de la table de concertation, l'analyste en circulation du Service de police était présent et a répondu aux diverses questions à la suite des changements effectués sur le territoire : durée de traverse, configuration des feux de circulation.

## 2016

L'année 2016 fut marquée par une action digne de mention par l'Office des Personnes Handicapées du Québec, soit les séances de sensibilisation auprès des jeunes des camps de jour, organisées par le Service de la culture, des loisirs et de la vie communautaire.

## 2016-2017

La Ville de Mascouche a créé le Comité consultatif culture, loisirs et vie communautaire regroupant des citoyens, des élus et un cadre. Ce comité s'est impliqué dans une perspective de vitalité du plan d'action en 2016 et 2017.

## 2018-2019

Ces années ont été ponctuées de changements organisationnels au sein de plusieurs services de la Ville, ce qui a occasionné un statu quo sur les mesures en lien avec le plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

## 2020

Le Service de la culture, des loisirs et de la vie communautaire regroupe l'ensemble des loisirs, soit : les sports, les camps de jour, les événements, la bibliothèque, etc. La Ville de Mascouche a le désir de marquer l'année en améliorant la structure des camps de jour et l'accompagnement. Toutefois, le contexte de pandémie nous oblige à déplacer certaines actions à l'année 2021.

## 2021

Le Service de la culture, des loisirs et de la vie communautaire a consulté et commenté les plans d'aménagement et de construction de lieux publics afin de s'assurer de l'accessibilité de ceux-ci.

## 2022

Plusieurs actions ont été réalisées afin d'améliorer le service d'accompagnement en camp de jour. Inauguration du programme Biblio-jeux.



# BILAN DU PLAN D'ACTION 2022



# OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES SECTEURS D'ACTIVITÉS

**Axe 1 - Faciliter l'accessibilité architecturale tant au niveau de l'habitation que dans les parcs**

**Axe 2 - Faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap aux activités offertes par la Ville et les organismes**

**Axe 3 - Faciliter l'accessibilité aux communications et sensibiliser la population**

**Axe 4 - Assurer la sécurité des personnes handicapées en milieu résidentiel et lors de leur transport**

**Axe 5 - Favoriser l'accès et le maintien en emploi**


**Axe 6 - Favoriser l'accessibilité à la concertation et au partenariat au sein de la communauté**





## Axe 1 : Accessibilité architecturale

### Secteur d'activité : Habitation

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Indicateur de résultat	Porteur du dossier	État de réalisation et commentaires
<p>1.1.1 Rendre les habitations plus accessibles aux personnes handicapées afin de leur faciliter l'accès à des logements répondant à leurs besoins.</p> <div style="display: flex; align-items: center; gap: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">MADA</div>  </div>	<p>Les coûts pour adapter un logement sont élevés.</p>	<p>Mise en place d'incitatif financier pour l'achat et l'installation de barre d'appui et de rampe d'accès.</p>	<p>Le programme d'incitatifs financiers est bonifié, diffusé et utilisé.</p>	<p>Aménagement du territoire</p>	<p>Réalisé.</p> <p>Incitatif de 200 \$ pour l'installation de barres d'appui dans les salles de bain.</p> <p>Incitatif de 500 \$ pour l'installation d'une rampe d'accès ou d'un élévateur permettant l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.</p> <p>Promotion sur le site Internet de la Ville de Mascouche.</p>



## Axe 1 : Accessibilité architecturale

### Secteur d'activité : Édifices municipaux

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Indicateur de résultat	Porteur du dossier	État de réalisation et commentaires
1.2.1 Améliorer ou modifier des installations municipales existantes afin de les rendre accessibles aux personnes handicapées.	Une proportion des installations municipales est inaccessible ou partiellement accessible.	À partir des recommandations de Kéroul, établir l'échéancier des travaux à réaliser et le budget requis pour le Pavillon, le Petit Pavillon et la bibliothèque.	L'échéancier des travaux et le budget sont réalisés.	Travaux publics, bâtiments, parcs et espaces verts	Reporté en 2023. Demande budgétaire déposée à la direction générale pour le budget 2023.
Améliorer ou modifier des installations municipales existantes afin de les rendre accessibles aux personnes handicapées.	Une proportion des installations municipales est inaccessible ou partiellement accessible.	À partir des recommandations de Kéroul, établir l'échéancier des travaux à réaliser et le budget requis pour le Chalet du parc métropolitain.	L'échéancier des travaux et le budget est réalisé.	Environnement et développement durable	Non réalisé.
Améliorer ou modifier des installations municipales existantes afin de les rendre accessibles aux personnes handicapées.	Une proportion des installations municipales est inaccessible ou partiellement accessible.	Effectuer les travaux qui n'exigent que de la main-d'œuvre interne.	Les travaux sont réalisés au Pavillon du Grand-Coteau, au Petit Pavillon et à la bibliothèque.	Travaux publics, bâtiments, parcs et espaces verts	Partiellement réalisé.



## Axe 1 : Accessibilité architecturale


### Secteur d'activité : Édifices municipaux

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Indicateur de résultat	Porteur du dossier	État de réalisation et commentaires
1.2.2 Entretien des installations municipales afin que leur usage soit optimal pour les personnes handicapées.	Certaines installations sont défectueuses, mal adaptées ou demandent un entretien périodique.	Terminer les réparations des trottoirs entre le Pavillon du Grand-Coteau et la COOP.	Les travaux sont réalisés.	Travaux publics, bâtiments, parcs et espaces verts	Reporté en 2023.



## Axe 1 : Accessibilité architecturale

### Secteur d'activité : Parcs

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Indicateur de résultat	Porteur du dossier	État de réalisation et commentaires
<p>1.4.1 Rendre les parcs municipaux, leur mobilier et leurs équipements accessibles aux personnes handicapées et à leur famille.</p> <div style="display: flex; align-items: center; gap: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px 5px;">MADA</div>  </div>	<p>Le parc de l'Envolée n'est pas directement accessible aux résidents des Jardins du Château.</p>	<p>Analyser la possibilité de rendre le parc de l'Envolée accessible aux résidents des Jardins du Château.</p>	<p>L'analyse est réalisée.</p>	<p>Culture, loisirs et vie communautaire</p>	<p>Réalisé.</p> <p>Le projet de relier les résidences Les Jardins du Château au parc de l'Envolée par une passerelle a été analysé avec des représentants des services du Génie, de l'Environnement, de l'Aménagement et de la Police, mais le projet n'a pas été retenu à cause des impacts négatifs anticipés et des coûts élevés.</p>
<p>Rendre les parcs municipaux, leur mobilier et leurs équipements accessibles aux personnes handicapées et à leur famille.</p>	<p>Il n'y a aucun parc accessible aux personnes handicapées sur le territoire de la ville.</p>	<p>Analyser la possibilité de développer un projet de parc accessible.</p>	<p>L'analyse est réalisée.</p>	<p>Culture, loisirs et vie communautaire</p>	<p>Reporté en 2023.</p> <p>Le Service CLVC souhaite que le futur parc situé à proximité de la résidence pour aînés du Groupe Maurice soit complètement accessible.</p>



## Axe 1 : Accessibilité architecturale

### Secteur d'activité : Parcs

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Indicateur de résultat	Porteur du dossier	État de réalisation et commentaires
Rendre les parcs municipaux, leur mobilier et leurs équipements accessibles aux personnes handicapées et à leur famille.	Il n'y a pas d'équipement adapté disponible afin d'accéder aux sentiers du parc métropolitain.	Instaurer un système de prêt gratuit pour un fauteuil roulant adapté DAHÜ au Chalet du parc métropolitain du Domaine-Seigneurial-de-Mascouche.	Le système de prêt est mis en place et diffusé.	Environnement et développement durable Culture et vie communautaire	Partiellement réalisé. Reporté en 2023. Le fauteuil DAHÜ a été reçu en septembre 2022.



## Axe 2 : Accessibilité aux programmes, services et activités

### Secteur d'activité : Loisirs et activités sportives

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Indicateur de résultat	Porteur du dossier	État de réalisation et commentaires
2.1.1 Inclure les jeunes mascouchois en situation de handicap dans les loisirs et assurer un service de qualité.	L'accueil et l'intégration des enfants mascouchois handicapés dans le camp de jour est déficiente.	Évaluer les dossiers reçus pour intégrer les enfants avec les meilleurs accompagnateurs et le meilleur ratio pour eux (partenariat avec le CISSSL, Les Répits de Gaby et l'ARLPHL).	Le comité d'analyse se rencontre pour créer les groupes de camps de jour.	Culture, loisirs et vie communautaire	Réalisé. Rencontre de comité afin d'analyser 42 dossiers. Rendez-vous téléphonique avec les parents pour bonifier l'analyse et faciliter la création des groupes.
Inclure les jeunes mascouchois en situation de handicap dans les loisirs et assurer un service de qualité.	Les accompagnateurs, les coordonnateurs et les moniteurs manquent de connaissances en lien avec l'accueil et l'intégration des enfants handicapés.	Offrir une formation en accompagnement aux moniteurs en accompagnement, aux coordonnateurs et aux assistants-coordonnateurs.	Les employés sont formés selon la clientèle accueillie au camp de jour en 2022.	Culture, loisirs et vie communautaire	Réalisé. 28 mai 2022 : formation offerte par ARLPHL pour la certification en accompagnement camp de jour. Formation par l'équipe de coordonnateurs sur les besoins des enfants.



## Axe 2 : Accessibilité aux programmes, services et activités

### Secteur d'activité : Loisirs et activités sportives

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Indicateur de résultat	Porteur du dossier	État de réalisation et commentaires
Inclure les jeunes mascouchois en situation de handicap dans les loisirs et assurer un service de qualité.	Les accompagnateurs, les coordonnateurs et les moniteurs manquent de connaissances en lien avec l'accueil et l'intégration des enfants handicapés.	Bonifier la formation des moniteurs selon les demandes reçues et les particularités des enfants et leurs besoins.	La formation des moniteurs est bonifiée selon les particularités des enfants inscrits en 2022 au camp de jour.	Culture, loisirs et vie communautaire	Réalisé. Bonification du cartable des accompagnateurs avec des outils supplémentaires (pictogrammes, feuilles de route émulation, etc.)
Inclure les jeunes mascouchois en situation de handicap dans les loisirs et assurer un service de qualité.	Les accompagnateurs, les coordonnateurs et les moniteurs manquent de connaissances en lien avec l'accueil et l'intégration des enfants handicapés.	Offrir du soutien aux accompagnateurs, aux coordonnateurs et aux moniteurs de camp de jour par l'accès aux services d'une technicienne en éducation spécialisée grâce à une entente conclue avec l'organisme PANDA.	La technicienne en éducation spécialisée est disponible pour soutenir les employés du camp de jour.	Culture, loisirs et vie communautaire	Réalisé. Présence d'une technicienne en éducation spécialisée d'expérience durant les formations et les 8 semaines du camp de jour.
Inclure les jeunes mascouchois en situation de handicap dans les loisirs et assurer un service de qualité.	Les accompagnateurs, les coordonnateurs et les moniteurs manquent de connaissances en lien avec l'accueil et l'intégration des enfants handicapés.	Élaborer des procédures claires pour gérer les situations de crise pour les accompagnateurs.	Les procédures en situation de crise pour les accompagnateurs sont élaborées et déployées auprès du personnel.	Culture, loisirs et vie communautaire	Réalisé. Mise en place d'une procédure d'arrêt d'agir et d'un formulaire d'autorisation.



## Axe 2 : Accessibilité aux programmes, services et activités

### Secteur d'activité : Loisirs et activités sportives

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Indicateur de résultat	Porteur du dossier	État de réalisation et commentaires
Inclure les jeunes mascouchois en situation de handicap dans les loisirs et assurer un service de qualité.	Les accompagnateurs, les coordonnateurs et les moniteurs manquent de connaissances en lien avec l'accueil et l'intégration des enfants handicapés.	Inviter les ressources externes de l'enfant pour une rencontre de familiarisation avec l'accompagnateur.	La coordonnatrice en chef s'occupe de coordonner les rencontres entre les accompagnateurs et les ressources externes des enfants inscrits au camp de jour.	Culture, loisirs et vie communautaire	Partiellement réalisé. Il n'est pas toujours possible d'avoir accès aux ressources externes des enfants.
Inclure les jeunes mascouchois en situation de handicap dans les loisirs et assurer un service de qualité.	Il n'y a pas de protocole d'urgence adapté à la clientèle.	Mettre en place un protocole d'urgence adapté en collaboration avec le Service de prévention des incendies.	Le protocole d'urgence adapté est conçu et déployé au sein de l'équipe du camp de jour 2022.	Culture, loisirs et vie communautaire	Reporté en 2023. Le Service de prévention des incendies n'avait pas les ressources disponibles afin de collaborer à l'élaboration du protocole d'urgence.
2.1.2 Sensibiliser les enfants du camp de jour aux différences.	Les enfants ne sont pas sensibilisés aux différences.	Offrir des activités de sensibilisation à la différence aux jeunes inscrits aux camps de jour.	Des activités de sensibilisation sont offertes au moins une fois par année.	Culture, loisirs et vie communautaire	Réalisé. Activité de sensibilisation offerte durant l'été.





## Axe 2 : Accessibilité aux programmes, services et activités

### Secteur d'activité : Loisirs et activités sportives

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Indicateur de résultat	Porteur du dossier	État de réalisation et commentaires
2.1.3 Sensibiliser les employés du camp de jour aux différences.	Les accompagnateurs, les coordonnateurs et les moniteurs ne sont pas sensibilisés aux différences.	Organiser une rencontre avec les accompagnateurs avant l'attribution des groupes.	La rencontre pour l'attribution des groupes auprès des accompagnateurs a eu lieu.	Culture, loisirs et vie communautaire	Réalisé. Rencontre réalisée avec les coordonnateurs et les accompagnateurs avant le début des camps.



## Axe 2 : Accessibilité aux programmes, services et activités

### Secteur d'activité : Bibliothèque

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Indicateur de résultat	Porteur du dossier	État de réalisation et commentaires
2.3.1 Promouvoir l'accessibilité des services de la bibliothèque (livres en médias substitués, diffusion des informations relatives aux services offerts par la bibliothèque nationale du Québec).	Méconnaissance des services de la bibliothèque.	Développer, mettre en place et promouvoir le programme Biblio-jeux (service en lien avec le développement du langage).	Le programme Biblio-jeux est déployé et mis en place auprès des usagers de la bibliothèque.	Culture, loisirs et vie communautaire	Réalisé. Inauguration du service le 28 mars 2022. Promotion du service dans le M-Info de mai 2022. Séances de jeux et ateliers offerts à la bibliothèque le 22 mai, 19 juin, 20 novembre, 18 décembre 2022.



## Axe 4 : Accessibilité à la sécurité et au transport

### Secteur d'activité : Transports

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Indicateur de résultat	Porteur du dossier	État de réalisation et commentaires
4.2.1 Rendre les infrastructures municipales de transport et le transport collectif plus accessible aux personnes handicapées.	Le service de transport collectif et de transport adapté ne répond pas aux besoins des citoyens.	Sensibiliser EXO afin que les besoins de nos citoyens soient pris en compte dans le plan de développement de l'accessibilité d'EXO afin de répondre à l'article 67 de la Loi.	Une communication est établie et les besoins de nos citoyens sont transmis à EXO.	Environnement et développement durable	Non réalisé.



## Axe 6 : Accessibilité à la concertation et au partenariat

### Secteur d'activité : Partenariat

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Indicateur de résultat	Porteur du dossier	État de réalisation et commentaires
6.1.1 Actualiser les différentes mesures auprès des organismes et des services municipaux.	Le règlement de gestion contractuelle n'est pas conforme à l'article 61.3 de la Loi.	Rendre conforme le règlement de gestion contractuelle en incluant une règle relative à l'achat ou la location de biens et de services accessibles aux personnes handicapées.	Le règlement de gestion contractuelle est conforme à l'article 61.3 de la Loi.	Finances	Reporté en 2023.



# MESURES RÉALISÉES DE FAÇON CONTINUE




Mesures en continu	Responsable
<b>A – Promotion</b>	
1. Promotion des activités de nos organismes dans les outils de communications municipaux.	Culture, loisirs et vie communautaire
2. Promotion du programme Biblio-Aidants dans les outils de communications municipaux.	Culture, loisirs et vie communautaire
3. Diffusion annuelle du plan d'action à l'égard des personnes handicapées dans les outils de communications municipaux.	Communications et relations avec les citoyens
4. Diffusion de l'information sur le transport adapté dans l'onglet <a href="#">TRANSPORT ET COVOITURAGE</a> du site Internet de la Ville.	Communications et relations avec les citoyens
5. Promotion des lieux partiellement accessibles dans les outils de communication municipaux.	Communications et relations avec les citoyens
<b>B – Accessibilité aux services offerts</b>	
6. Les activités sportives accessibles de hockey-salon et de balle-molle sont offertes.	Culture, loisirs et vie communautaire
7. Offrir le programme d'accompagnement en loisirs au camp de jour en misant sur l'inclusion et l'intégration optimale de l'enfant.	Culture, loisirs et vie communautaire
8. La salle d'animation de la bibliothèque est disponible sur réservation pour favoriser l'éveil à la lecture aux personnes en situation de handicap.	Culture, loisirs et vie communautaire
9. Tous les postes informatiques de la bibliothèque sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant.	Culture, loisirs et vie communautaire






Mesures en continu	Responsable
<b>C – Accessibilité au travail (embauche, conditions de travail, maintien en emploi)</b>	
10. Application de la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les groupes cibles.	Ressources humaines
<b>D – Accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations</b>	
11. Le Service culture, loisirs et vie communautaire consulte les plans, émet des recommandations et collabore au besoin avec un expert en accessibilité lors de travaux de rénovation ou de construction de bâtiments publics municipaux.	Culture, loisirs et vie communautaire Génie
12. Maintenir un contrat annuel d'entretien des portes automatiques dans les bâtiments publics municipaux.	Travaux publics, bâtiments, parcs et espaces verts
13. Lors des travaux touchant les intersections, les Services du Génie et Culture, loisirs et vie communautaire s'assurent que les infrastructures et les équipements soient accessibles aux personnes en situation de handicap.	Génie Culture, loisirs et vie communautaire
14. Le déneigement des accès aux feux de circulation, des trottoirs du 2500 et 2510, boulevard de Mascouche ainsi qu'à la bibliothèque Bernard-Patenaude est fait de façon systématique.	Travaux publics, bâtiments, parcs et espaces verts
15. Le déneigement des pistes multifonctions de la montée Masson ainsi que du tronçon entre la montée Masson et la place de l'Esplanade sur le boulevard de l'Esplanade est fait de façon systématique.	Travaux publics, bâtiments, parcs et espaces verts
16. Le marquage des passages piétonniers et l'installation de la signalisation sont effectués à chaque année au printemps.	Travaux publics, bâtiments, parcs et espaces verts
17. Le Service des travaux publics assure l'entretien et les correctifs nécessaires sur les pistes cyclables et les pistes multifonctions.	Travaux publics, bâtiments, parcs et espaces verts
18. Valider l'accès aux fauteuils roulants à l'Église Saint-Henri lors des activités culturelles organisées par la Ville et assurer l'installation de rampe d'accès au besoin.	Culture, loisirs et vie communautaire



Mesures en continu	Responsable
<b>E – Accessibilité à l’information et aux documents</b>	
19. Offre d’un service d’interprétariat, sur demande, aux mascouchois ayant une incapacité auditive.	Culture, loisirs et vie communautaire
<p>20. Application du guide de normes graphiques incluant des mesures favorisant l’accessibilité et la lisibilité dans les outils de communication municipaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation d’une police de caractère sans empattement qui se distingue par sa constance et sa grande lisibilité;</li> <li>• Utilisation, dans la mesure du possible, d’une taille de police de 12 points;</li> <li>• Formulation plus concise des contenus, phrases courtes et emploi de courts paragraphes;</li> <li>• Meilleure vulgarisation de l’information;</li> <li>• Utilisation de pictogrammes dans nos communications et concepts graphiques pour faciliter la compréhension globale des messages ;</li> <li>• Utilisation de caractères noirs sur fond blanc ou à 80 % de contraste dans nos différents outils;</li> <li>• Utilisation de papier mat en impression.</li> </ul>	Communications et relations avec les citoyens
<b>F – Adaptation aux situations particulières (urgence, santé publique, sécurité civile)</b>	
<p>21. Le service de prévention des incendies s’assure de la présence de plan d’urgence dans les bâtiments et les résidences pour aînés.</p> <div style="display: flex; align-items: center; gap: 10px;"> <div data-bbox="244 1149 465 1235" style="border: 1px solid black; padding: 5px;">MADA</div>  </div>	Prévention des incendies
22. Le service de prévention des incendies effectue des visites à domicile, sur demande, et fait la promotion des pictogrammes de sécurité.	Prévention des incendies





Mesures en continu	Responsable
23. Tenue d'un registre des domiciles où résident des personnes en situation de handicap afin de faciliter l'intervention lors d'urgences. Sur une base volontaire, l'adresse des personnes en situation de handicap peut être ajoutée au registre du 911.	Prévention des incendies
24. Le Service de police reçoit et analyse les attestations de surdité et fait installer la signalisation requise.	Police
<b>G – Approvisionnement en biens et en services accessibles</b>	
25. Une toilette adaptée et une table de pique-nique accessible sont disponibles lors des événements municipaux extérieurs ou soutenus par la Ville.	Culture, loisirs et vie communautaire
26. Assurer la mise en place d'équipements adaptés ou de mesures facilitantes lors des événements intérieurs (exemple : table de jeu adaptée au casino).	Culture, loisirs et vie communautaire
27. Acquisition annuelle de livres en gros caractères.	Culture, loisirs et vie communautaire
<div data-bbox="244 829 459 911" style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">MADA</div> <div data-bbox="526 834 607 906" style="margin-left: 10px;"></div>	
<b>H – Adaptation dans le cadre de toute autre activité (règlements, directives, programmes, services)</b>	
<p>28. Le Service de l'aménagement du territoire demeure à l'écoute des projets et incite les promoteurs à appliquer les normes en matière d'accessibilité universelle lors de leurs travaux de construction de nouvelles unités d'habitation par l'application du règlement « Construction durable, normes minimales de construction ».</p> <div data-bbox="249 1198 470 1284" style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block; margin-bottom: 5px;">MADA</div> <div data-bbox="532 1203 620 1274" style="margin-left: 10px;"></div> <div data-bbox="249 1300 470 1386" style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block; margin-bottom: 5px;">DURABLE</div> <div data-bbox="526 1305 620 1386" style="margin-left: 10px;"></div>	Aménagement du territoire



Mesures en continu	Responsable
29. Le Service de l'aménagement du territoire maintient la gratuité pour les rénovations intérieures qui font dorénavant l'objet d'une déclaration de travaux.	Aménagement du territoire
30. Les inspecteurs municipaux vérifient et valident la conformité des panneaux de signalisation des cases de stationnement (P 150-5) selon la réglementation en vigueur auprès des nouveaux commerçants.	Aménagement du territoire
<b>I - Sensibilisation, information et formation du personnel et des mandataires</b>	
31. Promotion du service 211 auprès de la population et des employés municipaux.	Culture, loisirs et vie communautaire
32. Consulter l'Office des personnes handicapées du Québec pour l'élaboration du plan d'action à l'égard des personnes handicapées.	Culture, loisirs et vie communautaire
33. Participer aux rencontres du Réseau des municipalités accessibles (RMA).	Culture, loisirs et vie communautaire
34. Présenter annuellement le plan d'action aux différents services municipaux.	Culture, loisirs et vie communautaire
35. Présenter le plan d'action à la Commission culture, loisirs et vie communautaire afin de recueillir les commentaires.	Culture, loisirs et vie communautaire





# PLAN D'ACTION 2023



# TYPES DE MESURES

**A – Promotion;**

**B – Accessibilité aux services offerts;**

**C – Accessibilité au travail (embauche, conditions de travail, maintien en emploi);**

**D – Accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations;**

**E – Accessibilité à l'information et aux documents;**

**F – Adaptation aux situations particulières (urgence, santé publique, sécurité civile);**

**G – Approvisionnement en biens et en services accessibles;**

**H – Adaptation dans le cadre de toute autre activité (règlements, directives, programmes, services);**

**I – Sensibilisation, information et formation du personnel et des mandataires.**



Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de résultat	Responsables	Échéancier
<b>A – Promotion</b>					
Les organismes offrant des services aux personnes handicapées sont méconnus.	Promouvoir les organismes offrant des services aux personnes handicapées.	1. Une chronique sociale publiée dans les outils municipaux de communication fera la promotion des organismes : Société de l'autisme - région Lanaudière et Les Répits de Gaby.	La chronique est publiée.	Culture et vie communautaire  Communications et relations avec les citoyens	Mai 2023
Les programmes et les services adaptés offerts par la Ville sont méconnus.	Promouvoir les programmes et les services adaptés de la Ville.	2. Inscrire les programmes et les services adaptés offerts par la Ville sur la plateforme web L'Accompagnateur.	L'inscription est réalisée et la fiche est complétée.	Culture et vie communautaire	Décembre 2023
<b>B – Accessibilité aux services offerts</b>					
Il n'y a aucun parc accessible aux personnes handicapées sur le territoire de la ville.	Rendre les parcs municipaux, leur mobilier et leurs équipements accessibles aux personnes handicapées et à leur famille.	3. Analyser la possibilité de développer un parc accessible.	L'analyse est réalisée.	Culture, loisirs et vie communautaire	Décembre 2023



Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de résultat	Responsables	Échéancier
Il n'y a pas d'équipement adapté disponible afin d'accéder aux sentiers du parc métropolitain.	Rendre les parcs municipaux, leur mobilier et leurs équipements accessibles aux personnes handicapées et à leur famille.	4. Instaurer un système de prêt gratuit pour un fauteuil roulant adapté DAHÜ au Chalet du parc métropolitain du Domaine-Seigneurial-de-Mascouche.	Le système de prêt est mis en place et diffusé.	Environnement et développement durable  Culture et vie communautaire	Décembre 2023
Le service de transport collectif et de transport adapté ne répond pas aux besoins des citoyens.	Rendre les infrastructures municipales de transport et le transport collectif plus accessibles aux personnes handicapées.	5. Sensibiliser EXO afin que les besoins de nos citoyens soient pris en compte dans le plan de développement de l'accessibilité d'EXO afin de répondre à l'article 67 de la Loi.	Une communication est établie et les besoins de nos citoyens sont transmis à EXO.	Environnement et développement durable	Décembre 2023
Les enfants à besoins particuliers ont besoin d'accompagnement pour participer aux activités régulières du camp de jour estival.	Offrir un programme d'accompagnement aux enfants à besoins particuliers lors du camp de jour estival.	6. Le mandataire de camp de jour doit pouvoir offrir un service d'accompagnement non spécialisé lors du camp de jour estival.	Le programme d'accompagnement est offert aux enfants à besoins particuliers durant les 8 semaines de camp de jour.	Culture, loisirs et vie communautaire	Août 2022
Les besoins des enfants neurotypiques ne sont pas comblés dans le programme régulier de camp de jour.	Offrir un service de camp de jour adapté aux besoins des enfants neurotypiques.	7. Soutenir l'organisme PANDA dans l'offre d'un service de camps de jour adaptés.	Le service de camps pour enfants neurotypiques est offert durant 6 à 8 semaines par l'organisme PANDA.	Culture, loisirs et vie communautaire	Juin 2022



Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de résultat	Responsables	Échéancier
<b>C – Accessibilité au travail (embauche, conditions de travail, maintien en emploi)</b>					
L'équipe des Ressources humaines manquent de connaissances en lien avec l'accueil et l'intégration en emploi des personnes handicapés.	Faciliter l'accès à l'emploi au sein de la ville pour les personnes handicapées.	8. Tenir une rencontre d'information et de sensibilisation entre l'équipe RH et Essor II.	La rencontre a eu lieu.	Ressources humaines	Décembre 2023
<b>D – Accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations</b>					
Une proportion des installations municipales est inaccessible ou partiellement accessible.	Améliorer ou modifier des installations municipales existantes afin de les rendre accessibles aux personnes handicapées.	9. Réaliser le lignage des cases de stationnement réservées aux personnes handicapées au Pavillon du Grand-Coteau, selon les normes.	Le lignage des cases est réalisé.	Travaux publics, bâtiments, parcs et espaces verts	Septembre 2023
Une proportion des installations municipales est inaccessible ou partiellement accessible.	Améliorer ou modifier des installations municipales existantes afin de les rendre accessibles aux personnes handicapées.	10. À partir des recommandations du rapport de Kéroul, établir la liste et réaliser les travaux au Pavillon, au Petit Pavillon et à la bibliothèque.	Le budget est accordé et les travaux sont réalisés.	Travaux publics, bâtiments, parcs et espaces verts	Décembre 2023



Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de résultat	Responsables	Échéancier
Certaines installations sont défectueuses, mal adaptées ou demandent un entretien périodique.	Entretien des installations municipales afin que leur usage soit optimal pour les personnes handicapées.	11. Terminer les réparations des trottoirs entre le Pavillon du Grand-Coteau et la COOP.	Les travaux sont réalisés.	Travaux publics, bâtiments, parcs et espaces verts	Mai 2023
<b>E – Accessibilité à l’information et aux documents</b>					
Les outils de communication de la Ville ne sont pas tous accessibles.	Adapter les outils de communication afin de les rendre plus accessibles.	12. Évaluer les coûts, rechercher des firmes spécialisées et procéder au diagnostic de nos outils de communication.	Le diagnostic est réalisé. Les outils de communication sont modifiés.	Communications et relations avec les citoyens	Décembre 2023
<b>F – Adaptation aux situations particulières (urgence, santé publique, sécurité civile)</b>					
Il n’y a pas de protocole d’urgence adapté à la clientèle du camp de jour.	Assurer la sécurité des campeurs en tenant compte des capacités de chaque enfant.	13. Mettre en place un protocole d’urgence adapté, en collaboration avec le Service de prévention des incendies.	Le protocole d’urgence adapté est conçu et déployé au sein de l’équipe du camp de jour estival 2023.	Culture, loisirs et vie communautaire	Juin 2023
<b>G – Approvisionnement en biens et en services accessibles</b>					
Le règlement de gestion contractuelle n’est pas conforme à l’article 61.3 de la Loi.	Actualiser les différentes mesures auprès des organismes et des services municipaux.	14. Rendre conforme le règlement de gestion contractuelle et bonifier la politique d’approvisionnement.	Le nouveau règlement de gestion contractuelle tient compte de l’accessibilité universelle. La politique d’approvisionnement	Finances	Décembre 2023





Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de résultat	Responsables	Échéancier
			comprend des notions liées à l'accessibilité universelle.		
<b>H – Adaptation dans le cadre de toute autre activité (règlements, directives, programmes, services)</b>					
Les exigences contenues dans les règlements d'urbanisme sont moindres que les normes et pratiques actuellement en vigueur en matière d'accessibilité.	S'assurer que les règlements d'urbanisme sont conformes aux normes et bonnes pratiques en matière d'accessibilité.	15. Réviser et bonifier les règlements d'urbanisme afin d'ajuster les exigences en matière d'accessibilité.	Les règlements d'urbanisme sont révisés, bonifiés et adoptés.	Aménagement du territoire	Décembre 2023.
<b>I – Sensibilisation, information et formation du personnel et des mandataires</b>					
Les directions de service ne connaissent pas les besoins des personnes handicapées.	Informar les directions de service sur les besoins des personnes handicapées.	16. Inviter les directeurs de service à une rencontre d'informations portant sur les besoins des personnes handicapées.	La rencontre a eu lieu.	Culture et vie communautaire	Décembre 2023
Les employées manquent de connaissances sur la façon d'accueillir et d'interagir avec une personne handicapée.	Outiller les employés municipaux sur l'accueil des personnes handicapées.	17. Promouvoir les capsules vidéo d'autoformation sur l'Intranet traitant de l'accueil des personnes handicapées.	L'information est diffusée sur l'Intranet.	Culture et vie communautaire	Décembre 2023



Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de résultat	Responsables	Échéancier
Les employés manquent de connaissances sur les façons de communiquer avec une personne sourde ou malentendante.	Outiller les employés municipaux sur la communication avec une personne sourde ou malentendante en situation d'urgence.	18. Présenter aux employés des services d'urgence les outils de communication adaptés aux personnes sourdes et malentendantes.	L'information est remise aux directions des services d'urgence.	Culture et vie communautaire	Décembre 2023.



# REMERCIEMENTS

Office des personnes handicapées du Québec  
Commission culture, loisirs et vie communautaire / Ville de Mascouche  
Services municipaux

*Ensemble, nous allons plus loin !*

Adopté par le conseil municipal le 29 mai 2023 / Résolution 230529-18

Déposé à l'**Office des personnes handicapées du Québec**

Ce document est également disponible en version PDF sur le site internet de la Ville de Mascouche : [mascouche.ca](https://mascouche.ca)

Et en format Word (.doc) sur demande

Document créé par le Service de la culture, des loisirs et de la vie communautaire de la Ville de Mascouche

